Les frelons asiatiques

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique s'est rapidement installé sur tout le territoire et représente un danger pour l'homme, la biodiversité et l'apiculture.

Pour reconnaître le frelon asiatique :

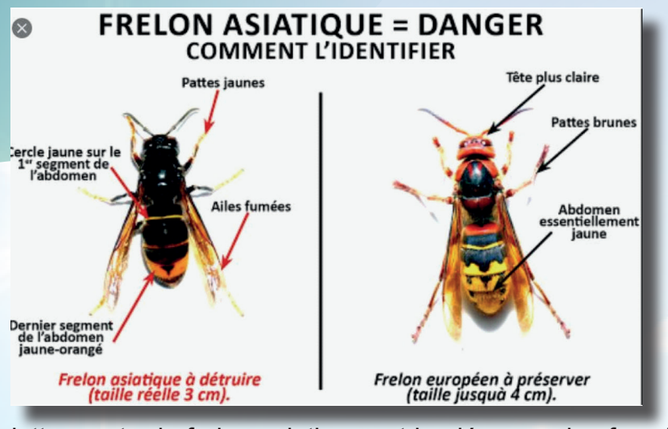

Un des moyens pour lutter contre le frelon asiatique est le piégeage des femelles fondatrices à partir de début février, période à laquelle elles quittent leur refuge d'hiver. La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

Fabriquez votre piège à frelons asiatiques :
Le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles ou d'autres insectes.

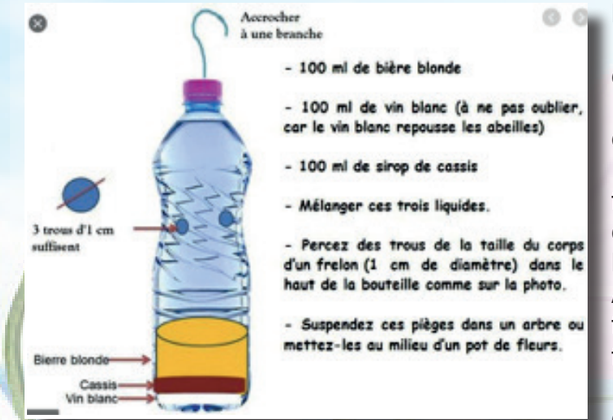

Placez les pièges à frelons asiatiques

- Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
- Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
- Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants…

Débarrassez-vous du piège rempli de frelons : Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège en plongeant 24h le piège dans une bassine d'eau pour noyer les frelons encore vivants.

Faites détruire les nids de frelons asiatiques : Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. ATTENTION : Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, **encore moins à tenter de le détruire**, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique. **Faites appel exclusivement à un professionnel.**

Rédaction : J. HIRONDE BONNET, T. LEYMARIE, E. MAGNE, E. MAURY, P. SCHIEX
Réalisation & Impression ATELIER 46 - SOUILLAC

LACHAPELLE Info

Mot du maire

Nous poursuivons notre action d'embellissement des hameaux. Après avoir fait l'aménagement du Quartier des Truffes à Lamothe en 2014, l'enfouissement des lignes électriques et du téléphone à Reyrevignes et à Maure, c'est maintenant au Bourg de Lachapelle-Haute que nous portons nos efforts pour un aménagement que nous appelons « Coeur de village ».

Les habitants de ce hameau ont été informés et ont eu la possibilité d'amener leurs remarques et leurs souhaits.

C'est un chantier important que nous menons en collaboration avec Cauvaldor ce qui nous donne accès à un maximum d'aides financières.
Le projet définitif sera présenté et détaillé dans un prochain Lachapelle-Info.
Avec le printemps qui n'est pas loin, signe de renouveau, je souhaite pour vous tous, des jours meilleurs et surtout que la pandémie et les contraintes qui en découlent disparaissent de notre quotidien.

Bien à vous
Ernest Maury

Retour des beaux jours avec les jonquilles dans nos bois

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE communauté de communes
MARS 2021 – n° 79

Actions municipales

L'installation de 2 défibrillateurs extérieurs supplémentaires est faite l'un à l'entrée du club house au stade et l'autre à la salle polyvalente.

Les travaux de changement de la conduite d'eau dans Lamothe sont légèrement retardés car la commune de Souillac veut également en profiter pour changer sa conduite d'eau provenant de la source de Bézet.

Le conseil municipal a décidé de refaire le site internet de la commune sur lequel nous pourrons retrouver toutes les informations essentielles. C'est David Magne, spécialisé dans l'informatique (création de site internet, dépannages, …) qui a été retenu pour ce projet.

D'autre part, la commune va adhérer à l'outil de communication « intramuros » qui est proposé par la communauté de communes. Cette application téléchargeable sur smartphone et tablette est gratuite. Nous pourrons y retrouver toutes les informations de notre bassin de vie (commerces, actualités, évènements….).

Les terrains jouxtant l'école vont être aménagés en partie en jachère fleurie dès ce printemps et des arbres fruitiers seront plantés à l'automne.

Le projet d'aménagement du cœur de village de Lachapelle Haute avance : les riverains ont été consultés en février sur ce futur aménagement.

Informations diverses

La SNCF Réseau va réaliser des travaux de confortement des ouvrages situés dans notre commune, au niveau des tranchées ferroviaires du Fouveyroux et du Grézal du 1er mars au 30 juin 2021, en semaine de nuit du dimanche soir au vendredi matin, de 22 h à 5 h. Ces opérations consistent à renforcer et à régénérer la structure des parois, afin d'éviter tout risque d'effondrement sur la voie ferrée. Plusieurs étapes sont prévues :

- travaux préparatoire de débroussaillages et de nettoyage de la structure de l'ouvrage.
- travaux de renouvellement des maçonneries.
- intégration de grillages permettant de sécuriser les parois rocheuses.

Ces chantiers nécessitent la mise en place de bases de vie ainsi que la création des chemins d'accès sur des parcelles privées.
Malgré toutes les mesures prises par SNCF Réseau pour en atténuer les effets, ces travaux sont générateurs de perturbations et la SNCF remercie tous les riverains pour leur compréhension pour la gêne occasionnée.

D'autre part, nous rappelons que la communauté de communes propose des chèques consom'local en doublant le montant de l'achat fait dans un commerce local. Pour en bénéficier et consulter la liste des commerçants partenaires, rendez-vous sur www.beegift.fr. Plus d'infos sur cauvaldor.fr.

Cette opération est prolongée jusqu'au 31 mai 2021. Une offre par foyer fiscal dans la limite de 20 €.

Afin de sensibiliser les enfants de cours moyen à la réduction des déchets, le SYDED et l'inspection académique du Lot, ont lancé un concours artistique sur le thème « l'art de détourner un déchet ». L'objectif étant de réaliser une sculpture d'un super héros de l'environnement composé uniquement d'emballages et de papiers détournés de la poubelle verte/jaune.
L'école a participé :

Etat civil

Naissance :

Le 16 janvier de Soën Tamagnaud dont les parents habitent à Lamothe Timbergue ,
Mélanie Trépié, la maman est conseillère municipale.
Bienvenue au bébé et félicitations aux parents
.

Mariage :

Le 20 février de Nadia Touzani et de Thomas Bouvet
- *Félicitations et tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.*

Décès :

Le 30 janvier de Mme Magne Marie-Jeanne habitant au Dariben
Sincères condoléances à la famille

Le 14 février de Mr Marcel Espitalier.

Notre seul centenaire de la commune nous a quitté entouré des siens.
Sa vie de labeur bien remplie, partagée jusqu'en 2015 avec Paulette son épouse, il s'est toujours engagé auprès des autres en étant pendant 23 ans, hospitalier au service des malades pendant le pèlerinage de Lourdes.
Toujours encore actif dans son jardin il y a peu de temps, il suivait l'information par les journaux, la télévision et particulièrement le jeu des chiffres et des lettres.
Nous garderons de Monsieur Espitalier, son énergie, sa bonne humeur, son sourire, sa joie permanente.Nous adressons à sa famille toutes nos très sincères condoléances.